

## **Corporation de services des ingénieurs du Québec (RESEAU DES INGENIEURS DU QUEBEC)**

PROCÈS-VERBAL de la onzième Assemblée générale annuelle des membres de la Corporation de services des ingénieurs du Québec, tenue au Grand Salon du Hyatt Regency, situé au 1255, rue Jeanne-Mance à la ville de Montréal, le 17<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2010 à 18 h 30.

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président de la Corporation de services des ingénieurs du Québec, M. François P. Granger, ing., ouvre la onzième Assemblée générale des membres de la Corporation de services des ingénieurs du Québec à 19 h 15.

Monsieur Granger, ing. remercie tous les membres de leur présence. Il souligne la présence du directeur général de l'Ontario Society of Professional Engineers (OSPE), M. Danny Young, P.Eng. et l'invite à prendre la parole.

Par la suite, Monsieur Granger, ing. présente les membres du Conseil d'administration 2009-2010 de la Corporation de services des ingénieurs du Québec.

### **2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

Le président demande à la secrétaire, Mme Isabelle Rivard, ing., si la convocation à la présente Assemblée a été faite selon les règles. Celle-ci répond que, conformément à l'article 10.4 des règlements généraux, l'avis de convocation a été posté à tous les membres le 5 octobre 2010, il a été mis en ligne sur le site internet de la Corporation de services des ingénieurs du Québec, le 9 septembre 2010 et publié à l'intention des membres à l'aide du bulletin INFO-RÉSEAU de la Corporation de services des ingénieurs du Québec, le 19 octobre 2010.

### **3. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président demande au secrétaire de confirmer l'atteinte du quorum. La secrétaire mentionne qu'en vertu de l'article 10.8 des règlements généraux, le quorum de l'Assemblée est fixé à 50 membres. Il confirme que le quorum est dépassé, puisque plus de 150 membres sont actuellement présents.

Le président déclare l'Assemblée légalement constituée.

Le président informe l'Assemblée que conformément aux règlements généraux, et au cas où des votes devraient se tenir, il nomme M. Jean-Pierre Bégin, ing. et M. François Tardif, ing. scrutateurs pour la présente Assemblée.

#### 4. DÉSIGNATION D'UN MODÉRATEUR D'ASSEMBLÉE

Le président mentionne qu'il serait souhaitable qu'un modérateur soit désigné pour diriger les débats. Il mentionne que M<sup>e</sup> Michel Lespérance, secrétaire général émérite de l'Université de Montréal, a été invité à cette fin et demande aux membres s'ils désirent en faire la proposition.

**A-2010-001** IL EST PROPOSE PAR M. YVES LAVOIE, ING.  
APPUYE PAR M. SEBASTIEN DEVEAUX, ING.  
ET RESOLU DE DESIGNER M<sup>e</sup> Michel Lespérance comme modérateur de la présente séance.

*Adoptée unanimement*

Le président remet donc la parole à M<sup>e</sup> Michel Lespérance qui prend la présidence de la séance. Ce dernier remercie l'Assemblée pour cette confiance renouvelée.

#### 5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président de l'Assemblée, Me Michel Lespérance, présente le projet d'ordre du jour tel qu'il a été transmis.

**A-2010-002** IL EST PROPOSE PAR M. SEBASTIEN DEVEAUX, ING.  
APPUYE PAR M. YVES LAVOIE, ING.  
ET RESOLU D'ADOPTER l'ordre du jour avec les modifications suivantes et jointe à la présente sous la cote « Annexe A » :

Ajout de ces points sous la rubrique « divers » à l'ordre du jour :

- « Double représentation sur le CA de l'OIQ et du RéseauIQ »
- « Clarification du titre d'ingénieur »
- « Création d'assurance »
- « Après 3 mandats consécutifs ou non, le président doit se retirer du conseil d'administration »

*Adoptée unanimement*

#### 6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 26 NOVEMBRE 2009 ET AFFAIRES EN DÉCOULANT

**A-2010-003** IL EST PROPOSE PAR M. ALEXANDRE MARCOUX, ING.  
APPUYE PAR M. JACQUES-YVES BOURQUE, ING.  
ET RESOLU D'ADOPTER le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 26 novembre 2009 tel que déposé.

*Adoptée unanimement*

**7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL, DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET DU RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE**

Le président, M. François P. Granger, ing., présente son rapport annuel. Il présente la nouvelle mission : « Valoriser, promouvoir et servir l'ingénieur », la vision : Être le leader du positionnement de l'ingénieur dans la société » et les nouvelles valeurs : « créativité, intégrité, solidarité et imputabilité ».

Le directeur général, M. Giuseppe Indelicato, ing., présente son rapport annuel.

Le trésorier, M. David Rioux, ing., présente son rapport annuel et invite Mme Christine Brosseau à présenter le rapport du vérificateur de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2010.

Le trésorier, M. David Rioux, ing., présente également le budget pour l'année 2010-2011.

Le président du comité de surveillance des finances, M. André Andraos, ing. présente le mandat du comité ainsi que le rapport annuel. M. Sébastien Deveaux, ing. membre lui aussi du dit comité apporte des précisions supplémentaires.

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LE RAPPORT ANNUEL, LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET LE RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE**

M. Radu Kaufman, ing. déclare ne pas trouver le rapport annuel sur le site web du RéseauIQ et demande pourquoi il ne s'y trouve pas.

M. François P. Granger, ing. l'informe qu'il est très surpris, c'est sûrement dû à un problème technique. L'équipe travaillera immédiatement à rétablir la situation.

M. Guy-Michel Lanthier, ing. suggère l'impression du rapport annuel pour la prochaine Assemblée générale.

M. Sébastien Deveaux, ing. précise qu'il est important de valoriser tout le travail qui a été fait et suggère de présenter le rapport annuel sur l'écran afin de permettre à l'Assemblée de voir toutes les réalisations faites par les divers comités.

M. Radu Kaufman, ing. questionne le processus de sélection en ce qui concerne le poste du directeur général.

Le président, M. François P. Granger, ing., répond qu'après le départ de l'ancienne direction, les membres du CA ont demandé à M. Giuseppe Indelicato, ing. d'accomplir les tâches de directeur général par intérim. Par la suite, un processus externe par un expert a été fait et un rapport a été soumis aux membres du CA. Le processus d'embauche a été rigoureux.

Mme Sonia Cotéra, ing. demande si l'expert a publié son rapport concernant la nomination du directeur.

M. François P. Granger, ing. mentionne que ce dossier a été traité à huis clos et il n'est donc pas disponible au public.

Mme Nathalie Gannon, ing., administratrice, explique l'importance du rôle du directeur général qui est de mobiliser la permanence. Les membres du CA ont choisi une personne en qui la permanence avait confiance.

M. Serge Pelletier, ing. demande de revoir le budget 2010-2011 et demande si à l'avenir nous pourrions avoir plus de détails au niveau des charges.

M. David Rioux, ing., trésorier répond que dorénavant les charges seront plus détaillées.

M. William Atomus, ing. se demande si la perte de notre partenaire, la Banque Nationale, était prévue à notre budget. Il maintient également que le contrôle budgétaire devrait être beaucoup plus serré afin de ne pas avoir d'autre perte l'année prochaine.

M. David Rioux, ing., trésorier, explique qu'une perte était prévue au budget 2009-2010. Nous arrivons avec un écart à cause de plusieurs facteurs, une des raisons étant que le lancement de certains partenaires a été retardé, car ils nécessitaient la mise en place de structures plus complexes que prévu. Il assure également que le trésorier et la permanence suivront de très près le budget de l'année 2010-2011, afin qu'il soit respecté et qu'un déficit zéro soit atteint.

M. Radu Kaufman se demande si dans le budget nous avons tenu compte dans nos revenus, au niveau du service commercial, de la compétition de l'OIQ.

M. David Rioux, ing. mentionne que nous avons pris en compte ce facteur. Cependant, jusqu'à maintenant le volume de polices de la Personnelle n'a pas été touché. Nos partenaires Plani-Prêt, ainsi que REMAX, commencent à faire des ventes. Beaucoup de services ont une performance prometteuse et sont très porteurs.

M. François P. Granger, ing. ajoute que le RéseauQ évolue dorénavant dans un environnement concurrentiel.

**A-2010-04** IL EST PROPOSE PAR M. ALAIN CULOS, ING.  
APPUYE PAR M. ELHAOUSSINE TAHMI, ING.  
ET RESOLU DE RECEVOIR les états financiers 2009-2010.

*Adopté unanimement*

L'Assemblée remercie la firme de vérification.

## **9. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010-2011**

**A-2010-05** IL EST PROPOSE PAR M. DAVID RIOUX, ING.  
APPUYE PAR M. YVES LAVOIE, ING.  
ET RESOLU DE RETENIR la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour effectuer la vérification des livres comptables de l'exercice financier du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 août 2011.

*Adopté unanimement*

## **10. DÉPÔT DU RELEVÉ DU SCRUTIN**

Le président du comité des élections, M<sup>e</sup> Laurier Gauthier, ing. dépose le relevé du scrutin électoral 2010. Il identifie et remercie les membres du comité de surveillance des élections.

Cette année sur un total d'environ 50 000 ingénieurs qui ont été appelés à voter il y a eu environ 4 600 électeurs et que les votes ont été d'environ 40 % par votation papier et 60 % par vote électronique.

Il informe l'Assemblée qu'il y avait 6 postes en élection et qu'il y a eu 12 candidats. Les administrateurs qui ont été élus sont : Mesdames Karine Bénazera, ing., Mirna Ikke, ing. jr. et Isabelle Rivard, ing. ainsi que Messieurs Robert Carrière, ing., Berg Hovsepyan, ing. et David Rioux, ing.

## 11. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Monsieur Lespérance cède la parole au trésorier, M. David Rioux, ing. qui demande s'il y a des gens intéressés à siéger sur le comité de surveillance pour l'année financière 2010-2011.

M. André Andraos, ing. propose d'élire un candidat pour un an et un deuxième pour deux ans.

M. François P. Granger, ing. précise que nous ne pouvons faire de changements aux règlements cette année, qu'il faut les soumettre au conseil d'administration pour qu'à la prochaine Assemblée y ait ratification.

Deux candidats se proposent pour un mandat de deux ans, M. Rock Pinard, ing. et M. Radu Kaufman, ing.

*Élus par acclamation*

## 12. PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALES

Un membre demande si la mission actuelle permet de s'impliquer dans les débats en cours sur l'administration de contrat de ville ou de municipalité dans le domaine de travaux de génie ou de construction.

M. François P. Granger, ing. rappelle que la mission du RéseauQ est de valoriser, promouvoir et servir les ingénieurs, et que cela implique qu'il faut débattre des grands enjeux. Il mentionne qu'il existe un comité de soutien des intérêts socio-économiques des ingénieurs et que son mandat lui permet de s'adjoindre des experts et de traiter de plusieurs sujets. Il n'est pas possible d'intervenir dans l'attribution des contrats, mais il est possible d'effectuer des sondages pour développer des positions. Par exemple, près de 2400 ingénieurs ont participé à cette enquête sur les allégations de collusion dans le domaine de la construction.

M. Guy-Michel Lanthier, ing. apporte un sujet de nature personnelle sur un officier du RéseauQ. M<sup>e</sup> Michel Lespérance, modérateur de l'Assemblée, demande aux membres s'ils veulent traiter de sujets personnels en Assemblée.

Le vote est demandé sur la proposition qui est ensuite soumise aux voix.

*Pour : 3*

*Contre : 62*

*Abstention : 5*

*Refusé majoritairement*

Un membre de l'Assemblée félicite le service *Carrière et formation*. Ce service est très utile. Cependant, certains affichages de poste demandent certaines exigences comme être membre de l'OIQ et pour les diplômés de l'étranger en ingénierie d'autres exigences sont demandées. Il affirme que ces exigences sont pour lui discriminatoires. Il aimerait savoir si le RéseauQ peut intervenir face à cette situation sur l'intégration des diplômés de l'étranger en génie.

M. François P. Granger, ing. mentionne que le RéseauQ a créé un comité ad hoc pour l'intégration. Ce comité a été mis en place pour se pencher sur ce genre de question.

La période de questions est arrêtée afin de présenter le rapport annuel sur grand écran. En effet, le problème technique qui empêchait sa publication sur internet avait été réglé pendant les discussions.

M. François P. Granger, ing., président présente le rapport annuel.

M. Mark Mc Knight, ing. jr. se demande s'il y a beaucoup d'étudiants qui sont membres et s'il y a une stratégie pour développer le membership des étudiants des universités de McGill et Concordia.

M. Giuseppe Indelicato, ing. indique que la stratégie est d'approcher les étudiants dès qu'ils commencent leurs études, afin d'augmenter le membership. Présentement des liens sont développés avec toutes les universités du Québec.

M. Michel Hubert, ing. mentionne qu'il faut être vigilant sur les sites sociaux tel que LinkedIn. Il tient à rappeler que les débats de fond sont importants, cependant le ton qui était employé dans ce site pouvait nuire à la crédibilité de l'organisation. Enfin, cela pourrait expliquer la baisse de participation des membres aux élections. Il demande si nous pouvons avoir un modérateur sur ce genre de site.

M. François P. Granger, ing. répond que maintenant nous avons un modérateur sur ce site. Il en profite pour préciser que plusieurs réponses aux questions peuvent se retrouver à divers endroits comme les sites internet, la radio, les journaux et tous autres médias. On tient pour acquis que les gens prennent et lisent les informations déjà publiées.

M. Guy-Michel Lanthier, ing. explique qu'il y a présentement un conflit entre l'OIQ et le RéseauQ et qu'il y a des poursuites à l'égard de M. Granger et de M. Indelicato. Il se demande s'il n'aurait pas été sage de vous retirer du conseil d'administration de l'OIQ.

M. François P. Granger, ing. répond que ce sont des poursuites personnelles et que ce sujet ne sera pas traité en Assemblée. Cependant, il souligne que le CA a trouvé la façon de régler les différends avec l'OIQ sans conflit et dans une optique d'essayer de rassembler les deux organisations. Pour ce faire, les membres du CA ont décidé de déposer une requête de jugement déclaratoire, afin qu'un juge clarifie la mission de l'Ordre relativement aux services commerciaux.

M. Guy-Michel Lanthier, ing. se demande comment on fait pour aller chercher l'opinion réelle des ingénieurs et il se demande si les ingénieurs sont réellement derrière le RéseauQ. Il se questionne puisque lorsque l'on se fie au nombre de répondants lors des élections la représentation est assez faible.

Le président, M. François P. Granger, ing., explique que le RéseauQ effectue des sondages sur divers sujets et que cela permet au président d'aller sur la place publique au nom des membres. Lors de ces sondages, le RéseauQ a toujours obtenu 85% de répondants. Évidemment, avec le nombre peu élevé de répondants aux élections le conseil d'administration devra se pencher sur la question afin d'augmenter la participation des ingénieurs aux élections. Il s'agit d'un point très important pour la démocratie.

Étant donné l'heure avancée, M. Rock Pinard, ing. propose de terminer la période de questions générales et de passer au point 13. Cette proposition est appuyée par M. Alain Culos, ing.

Le vote est demandé sur la proposition qui est ensuite soumise aux voix.

*Pour : 43                      Contre : 8                      Abstention : 1                      Adopté majoritairement*

### 13. DIVERS

Première proposition : Limiter la durée du mandat du président au conseil d'administration.

M. Guy-Michel Lanthier, ing. propose que le président se retire comme administrateur du RéseaulQ après trois (3) mandats consécutifs ou non.

Le vote est demandé sur la proposition qui est ensuite soumise aux voix.

*Pour : 8                      Contre : 43                      Abstention : 1                      Refusé majoritairement*

Deuxième proposition : Double représentation sur le CA de l'OIQ et du RéseaulQ.

M. Guy-Michel Lanthier, ing. mentionne qu'il y a une possibilité de conflits d'intérêts sur le fait de siéger à la fois sur le conseil d'administration de l'OIQ et du RéseaulQ, il propose d'adopter un règlement qui vise à interdire le droit de siéger en même temps sur le CA de l'OIQ et du RéseaulQ. M. Etienne Couture, ing. appuie cette proposition.

M. Sébastien Deveaux, ing. demande de voter contre cette proposition puisque ces deux organisations sont indépendantes et que chacun a la liberté de s'impliquer dans n'importe quelle organisation.

M. Yves Lavoie, ing. invite également l'Assemblée à voter contre pour les mêmes raisons mentionnées et parce que tout individu a le droit de se faire représenter par un élu de son choix.

Madame Sonia Cotéra, ing. invite l'Assemblée à voter contre puisqu'elle encourage tous les membres à participer à des conseils d'administration dans des divers organismes reliés aux génies, car c'est de cette façon que l'ingénieur pourra être bien représenté.

M. André Andraos, ing. mentionne que selon la Charte des droits et libertés de la personne, toute personne a le droit de se présenter sur une organisation de son choix.

Le vote est demandé sur la proposition qui est ensuite soumise aux voix.

*Pour : 4                      Contre : 47                      Abstention : 1                      Refusé majoritairement*

M. Etienne Couture, ing. souligne que c'est une erreur importante et il tient à ce qu'il soit écrit au procès-verbal qu'il se dissocie de la décision de l'Assemblée.

Troisième proposition : Création d'une assurance.

M. Sébastien Deveaux, ing. propose que le RéseaulQ se penche sur la création d'une assurance responsabilité équivalente à celle que l'OSPE prévoit offrir.

Le vote est demandé sur la proposition qui est ensuite soumise aux voix.

*Pour : 48                      Contre : 4                      Abstention : 0                      Adopté majoritairement*

Quatrième proposition : Clarification du titre d'ingénieur.

M. Stéphane Tremblay, ing. propose que le RéseauQ fasse une étude afin de connaître le nombre d'ingénieurs qui travaillent en ingénierie ainsi que leurs activités. Un membre mentionne que cette proposition doit être apportée à l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Le vote est demandé sur la proposition qui est ensuite soumise aux voix.

*Pour : 5                                  Contre : 47                                  Abstention : 0                                  Refusé majoritairement*

#### **14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président, M. Granger, ing., remercie M<sup>e</sup> Lespérance comme président à l'AGA du RéseauQ. Il remercie également tous les membres de leurs participations.

**A-2008-011** IL EST PROPOSE PAR M. SEBASTIEN DEVEAUX, ING.  
APPUYE PAR M. OUELLET, ING.  
ET RESOLU de lever l'Assemblée à 22 h 20.

*Adoptée unanimement*

---

François P. Granger, ing.  
Président

---

Isabelle Rivard, ing.  
Secrétaire

***Adopté par les membres : le 23 novembre 2011***  
***Résolution no A-2011-03***



## **ANNEXE A**

### **CORPORATION DE SERVICES DES INGENIEURS DU QUEBEC**

#### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES**

Le 17 novembre 2010 à 18 h 30

Hyatt Regency  
Montréal, Québec

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Constatation de la régularité de la convocation
3. Vérification du quorum
4. Désignation d'un modérateur
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 26 novembre 2009 et affaires en découlant
7. Présentation du rapport annuel, du rapport du vérificateur et du rapport du comité de surveillance
8. Période de questions portant sur le rapport annuel, le rapport du vérificateur et le rapport du comité de surveillance
9. Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2010-2011
10. Dépôt du relevé du scrutin
11. Nomination des membres du comité de surveillance
12. Période de questions générales
13. Divers :
  - « Double représentation sur le CA de l'OIQ et du RéseauQ »
  - « Clarification du titre d'ingénieur »
  - « Création d'assurance »
  - « Après 3 mandats consécutifs ou non, le président doit se retirer du conseil d'administration »
14. Levée de l'Assemblée